


## FAIRE LE CHOIX D'UN CENTRE DE SANTÉ SUR SON TERRITOIRE

 JEUDI  
**24 FÉVRIER  
2022**

9H-17H

**En présentiel uniquement !**

 **Centre municipal de  
santé de Malakoff -  
Maurice Tenine**  
74, av. Pierre Larousse  
92240 MALAKOFF

Le droit à la santé et l'accès aux soins constituent l'une des premières préoccupations des français·es, renforcée par les enseignements de la crise sanitaire actuelle.

Dans ce contexte, sont réaffirmées les volontés des élu·e·s locaux·ales d'apporter des réponses aux attentes fortes des habitant·e·s.

### Objectifs pédagogiques

- Appréhender les enjeux d'une politique territoriale de santé impulsée par une commune ;
- Comprendre les cadres légaux et les fonctionnements des centres de santé gérés par les différentes collectivités territoriales ou par les intercommunalités ;
- Se doter d'éléments d'aide à la décision.

### Contenu

- Présentation des enjeux actuels en termes d'offres de soins, de démographie médicale, de choix nationaux ;
- Présentation des « fondamentaux » des centres de santé et énoncé des choix possibles dans la définition et la mise en œuvre du projet de centre de santé territorial ;
- Mise en lumière d'une expérience de réseau régional des centres de santé.

### Intervenant·e·s

**Marie PIQUÉ**, Vice-présidente du conseil régional d'Occitanie ;  
**Éric MAY**, Médecin généraliste, directeur d'un centre de santé, ancien président de l'Union Syndicale des Médecins de Centres de Santé.

### FICHE D'INSCRIPTION

Santé 24.02.2022

Nom :

Prénom :

Mandat électif et délégation  
éventuelle :

Autre public - Fonction exercée :

Adresse postale personnelle :

E-mail :

Portable :

Adresse de la collectivité,  
syndicat, association à facturer :

Bénéficiaire d'une convention :

oui  non

Tarif (voir au verso) :

..... euros

Cachet de la collectivité, syndicat,  
association à facturer :

## LES DÉMARCHES

\*En cas de problème ou si vous souhaitez des renseignements, contactez-nous au **01 48 35 50 00**

- 1 Je choisis les formations qui m'intéressent** sur le site du CIDEFE, rubrique « calendrier » à l'adresse suivante [www.cidefe.fr/calendrier/](http://www.cidefe.fr/calendrier/) ;
- 2 Je me pré-inscris sur les formations de mon choix** pour réserver ma place (certaines formations sont limitées en terme de participant·e·s) ;
- 3 Je remplis ma fiche d'inscription** (au recto) avec mes informations personnelles et je renseigne les tarifs en fonction de la taille de votre collectivité avec le tableau ci-joint ;
- 4 J'envoie le document rempli à ma collectivité** pour qu'elle valide la formation en tamponnant la fiche d'inscription et en joignant le bon de commande associé ;
- 5 Ma collectivité renvoie la fiche d'inscription validée et tamponnée** par ses soins par mail au CIDEFE : [contact@cidefe.fr](mailto:contact@cidefe.fr) (nous vous recommandons de l'envoyer également) ;
- 6 Je reçois une confirmation** de la prise en compte de mon inscription par le CIDEFE ;
- 7 Je reçois les informations de présence ou de connexion** dans les jours qui précèdent la formation (le lien est envoyé la veille) ;
- 8 Le jour-J je me présente au CIDEFE ou je me connecte** à la visioconférence ;
- 9** Le CIDEFE m'envoie une attestation de présence et facture directement la formation à ma collectivité.

## TARIFS 2022

\*Tarifs TTC - Autre public, nous consulter.

COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS	ÉLU·E	
	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE
Moins de 1000 habitant·e·s	89 €	45 €
1 000 à 3 499 habitant·e·s	154 €	77 €
3 500 à 9 999 habitant·e·s	255 €	128 €
10 000 à 19 999 habitant·e·s	310 €	155 €
20 000 à 39 999 habitant·e·s	383 €	192 €
40 000 à 49 999 habitant·e·s	412 €	206 €
50 000 à 99 999 habitant·e·s	506 €	253 €
100 000 à 199 999 habitant·e·s	615 €	308 €
200 000 à 499 999 habitant·e·s	820 €	410 €
Plus de 500 000 habitant·e·s	1025 €	513 €

DÉPARTEMENTS	ÉLU·E	
	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE
Moins de 499 999 habitant·e·s	800 €	400 €
Plus de 500 000 habitant·e·s	1 000 €	500 €

	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE
Conseiller·e·s régionaux·ales	1 000 €	500 €
Parlementaires	1 000 €	500 €

	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE
Agent·e territorial·e ou assimilé·e	400 €	200 €

**⚠ ATTENTION : Toute non-annulation 48 heures avant la formation entraînera la facturation de ladite formation.**

Abonnez-vous à notre newsletter quotidienne à destination des élu·e·s et du personnel territorial en envoyant un mail à [cidefil@cidefe.fr](mailto:cidefil@cidefe.fr)

LA FORMATION  
DES ÉLU·E·S **CIDEFE**

CENTRE D'INFORMATION, DE DOCUMENTATION, D'ÉTUDE ET DE FORMATION DES ÉLU·E·S dont le siège social est situé au 233, rue Etienne Marcel - 93100 Montreuil, et l'adresse de gestion au 6, avenue du professeur André Lemierre - 75020 Paris  
Tél : 01 48 35 50 00 - Mail : [contact@cidefe.fr](mailto:contact@cidefe.fr) - [www.cidefe.fr](http://www.cidefe.fr)

Organisme agréé par arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> juillet 1994 pour la formation des élu·e·s  
Association loi 1901, déclarée à la préfecture de police le 10 octobre 1980 sous le n°80/1796  
Siret 844 317 792 00019 - Numéro de DA : 11 75 63676 75